



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION DU 14 mars 2023

La séance est ouverte à 20 h 35

Membres présents : Philippe POU CET, Nathalie BARTHE, Aurore GUIET, Sarah JOHNSTONE, Karine LESCURE, Xavier PICARD, Matthieu PRADEAU

Membres présents invités à titre consultatif : Baptiste GACHE

Membres absents invités à titre consultatif : Mélanie ESCANDE

Membres absents mais excusés : Stéphanie GIRAUD, Martine SANCHEZ, Erwin NODENSCHNEIDER,

Invité présent : Christelle QUEHEN

Invités absents : Dany ESCANDE, Florence GACHE, Corinne MOUNIER

Ordre du jour :

- Approbation des comptes rendus du CA en date du 10 janvier 2023
- Point sur la trésorerie
- Pont sportif (point s/ les meeting avec déplacement jusqu'à fin juin 2023)
- Point sur investissement du Conseil Départemental via le CDN24
- Opération « Savoir nager » juillet 2023
- Préparation du site en prévision des inscriptions 2023 / 2024
- Questions diverses

l) Approbation des Comptes rendus du CA en date du 10 janvier 2023

Les procès-verbaux du 10 janvier 2023 sont approuvés à l'unanimité.

II) Point sur la trésorerie

Nathalie précise que :

- le compte courant présente un solde de 7 781,33 €
- le livret A un solde de 60 543,75 €

Philippe demande si pour les salaires, nous avons les fonds nécessaires, avec une marge suffisante.

Nathalie confirme que oui, sous réserve de la réception de la bourse emploi (normalement en mai prochain).

Nathalie précise également que la dernière compétition extérieure qui a eu lieu à La Rochelle pour les juniors a coûté un peu plus cher que le budget initialement prévu qui était de 1 000 € (1 051 €).

Philippe rappelle que pour les compétitions extérieures, le budget prévu en début de saison était d'environ 1 000 € :

En décembre, la compétition d'Agen pour les juniors a coûté 723 € et celle des jeunes a coûté 931 €.

Il y a donc pour l'instant un équilibre.

III) Point sportif

Baptiste indique que pour les benjamins, il n'y a pas d'enjeu sportif pour le moment, car ils sont plutôt dans une phase de travail et de formation .

Ils ont participé à 3 compétitions (Marmande, St Astier et Bergerac).

Les Juniors ont quant à eux participé au meeting de La Rochelle, 15 jours après le stage d'Hagetmau, pour tenter d'obtenir des qualifications pour les régionaux.

Certains nageurs sont d'ores et déjà qualifiés.

Les prochaines compétitions prévues sont :

- Agen les 24, 25 et 26 mars 2023 pour les juniors (Baptiste)
- Bordeaux les 1er et 02 avril 2023 pour les benjamins (Mélania)
- Bergerac jusqu'au 02 avril 2023
- Bergerac le 10 avril 2023 pour les benjamins

Prévisions des prochains déplacements : (budget prévisionnel 12 000 €)

- Meeting Agen des 24, 25 et 26 mars 2023 pour les juniors
- Challenge Bordeaux les 1er et 02 avril 2023 pour les benjamins
- Meeting Villeneuve s/ Lot (1 jour en mai) pour les juniors et benjamins
- Régionaux Poitiers 3 jours début juillet pour les benjamins
- Meeting Vichy les 20 et 21 mai 2023 pour les juniors et benjamins

5 déplacements sont validés.

Le meeting de Vichy reste à confirmer.

Philippe indique que suite aux Interclubs Régionaux Open des Maîtres du 26 février 2023 à laquelle notre club était inscrit, mais avait finalement dû déclarer forfait en raison d'une équipe incomplète, il a obtenu que les engagements ne soient pas payés.

En effet, pour rappel, le club s'était initialement inscrit sur la compétition de Mont de Marsan, puis nous avons été « dépayés » à Rochefort.

Cependant, eu égard à plusieurs blessés dans notre équipe, nous avons dû déclarer forfait.

Néanmoins, il nous avait été adressé 2 factures d'engagement (1 de Mont de Marsan et 1 de Rochefort), alors que les forfaits avaient bien été déclarés dans les formes et délais légaux.

Philippe précise également que 3 nageurs feront le déplacement aux Championnats de France Maîtres au Puy en Velay du 20 au 23 avril prochain.

Pour cette occasion, un RB and B a été réservé.

Philippe demande à Baptiste de nous faire un retour rapide sur le stage d'Hagetmau.

Baptiste rappelle que 14 nageurs ont participé parmi les benjamins et les juniors.

Il était accompagné de Mélanie et Julien, notre stagiaire.

Les juniors ont travaillé en préparation du meeting de la Rochelle, avec notamment un travail à sec important.

Il a souligné une très bonne ambiance dans le groupe durant tout le stage.

Philippe nous informe qu'il a eu une réunion à Périgueux relativement aux déclarations des stages.

La déclaration initiale doit être faite 2 mois avant le départ avec un projet pédagogique et éducatif détaillé.

Philippe rappelle que certains membres du Club ont participé à une visio dispensée par l'Association Colosse aux Pieds d'Argile, portant sur les violences sexuelles en milieu sportif.

Baptiste précise avoir quant à lui effectué une formation du même type à Bordeaux.

Philippe rappelle que nous pouvons tous avoir accès à des formations gratuites, conformément à son mail du 16 janvier 2023, adressé aux membres du Conseil d'Administration.

IV) Point sponsoring

Philippe indique que Gilles QUINTIN a d'ores et déjà donné un nombre important de lots (il travaille dans le secteur de distribution de café).

Xavier PICARD a également donné des lots (il travaille chez Maître Prunille).

Le Centre Leclerc de La Cavaille, grâce à Christelle QUEHEN devrait nous fournir une banderole avec leur logo, ainsi que quelques lots pour le meeting et 2 bouteilles de champagne.

Il nous a été demandé en contre-partie, de faire des photos devant la banderole.

Il est également possible qu'une somme d'environ 500 € par an nous soit attribuée.

Philippe précise que son voisin lui a donné quelques bouteilles de vin et qu'on pourrait également obtenir des bouteilles de Monbazillac à des prix bas.

Le Crédit Agricole devrait également remettre des lots.

Philippe a sollicité Optic 2000, il a également prochainement rendez-vous avec Décathlon pour obtenir des lots et doit voir avec la garage Cazes.

V) Point sur investissement du Conseil Départemental via le CDN 24

Pour rappel, l'investissement est limité à 4 000 €.

Il a été décidé l'achat :

- d'un barnum de 3 x 3
- 5 ou 10 chronomètres
- d'une GoPro qui pourrait être utilisée sur le bassin dans l'idée de pouvoir par la suite, débriefer avec les nageurs.

Philippe s'occupe de solliciter des devis.

VI) Opération « Savoir nager » juillet 2023

Cette opération est subventionnée par l'ANS, dont la demande doit être faite à partir du 15 mars 2023.

Il est décidé que la Commission Economique se réunira mardi pour préparer cette demande, ainsi que le projet à soumettre au Comité d'Aide Sociale.

Il est convenu de prévoir une date butoir pour les inscriptions.

Prévision de 2 groupes de 8 x 3, soit 32 maximum.

Période arrêtée du 10 au 21 juillet 2023.

En aparté, Nathalie demande si cette année encore, une subvention doit être sollicitée pour nos jeunes qui passent le BNSSA (Robin, Alexander, Rhyne, Laura et Clément).

Tout les présents valident.

VII) Préparation du site en prévision des inscriptions 2023 / 2024

Il est décidé qu'Aurore et Matthieu s'en occuperont avec l'aide de Philippe.

VIII) QUESTIONS DIVERSES

Philippe indique que finalement le meeting des Maîtres à BERGERAC le 09 avril prochain, n'aura lieu que l'après-midi, la CAB ayant refusé l'ouverture des portes le matin.

L'accès au bassin sera autorisé à partir de 11 h 30.

Philippe a présenté :

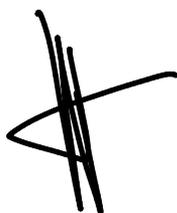
- l'affiche des Boucles de Bergerac et le projet de règlement
- le plan de tous les parcours

Prochain Conseil d'Administration fixé le 16 mai 2023 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le Président

Philippe POUCKET



La Secrétaire

Karine LESCURE

